



Les organisations syndicales
SNUEP-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'action,
SE-Unsa, SNALC, Sud Éducation, CNT-FTE

Paris, le 8 octobre 2024

à Monsieur le ministre délégué chargé de la réussite
scolaire et de l'enseignement professionnel
110 rue de Grenelle
75 357 PARIS CEDEX 15

copie à Madame la ministre de l'Éducation nationale

Objet : demande d'audience sur la réforme du lycée professionnel et l'année de terminale bac pro

Monsieur le ministre délégué,

C'est sans état des lieux préalable et partagé de la voie professionnelle scolaire que la réforme des lycées professionnels est engagée, avec cette année une nouvelle organisation de l'année de terminale bac pro. Attachées au retour du dialogue social ainsi qu'à l'écoute des personnels et de leurs représentants, nos organisations syndicales SNUEP-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'action, SE-Unsa, SNALC, Sud Éducation et CNT-FTE vous sollicitent pour une audience intersyndicale afin d'évoquer la réforme, et notamment l'urgence à suspendre la mise en œuvre du parcours différencié en terminale bac pro, impréparé, source de fortes inquiétudes et à l'opposé des besoins des élèves.

La rentrée scolaire 2024 s'est déroulée sous fortes tensions dans les lycées professionnels. Ces établissements manquent de personnels et font face à une augmentation des demandes d'affectation en CAP et en bac pro. Les classes voient leurs effectifs augmenter et toujours plus et trop d'élèves étaient sans affectation en septembre. Les évolutions annoncées de la carte des formations ne permettront pas de répondre à la demande des élèves et des familles. Pour en finir avec l'orientation subie, facteur du décrochage scolaire, des ouvertures de sections scolaires, sans conditions sont nécessaires. Aussi, l'objectif de 15 à 25 % de fermetures dans les années à venir angoissent les collègues. Si le ministère refuse d'y renoncer, il ne pourra pas faire l'économie de moyens pour un véritable plan d'accompagnement.

En cet automne 2024, l'impréparation de la nouvelle année de terminale bac pro est de plus en plus criante. L'avancée de la majorité des examens en mai inquiète les professeurs de lycée professionnel quant à la bonne préparation des élèves. L'inquiétude est plus forte encore pour les épreuves prévues fin juin quand beaucoup d'élèves ne seront plus au lycée depuis plus d'un mois.

Sans lien obligatoire avec la formation, le parcours différencié lors de l'année de terminale bac pro génère de l'angoisse dans les établissements. Il désorganisera les lycées professionnels et dégradera une nouvelle fois les conditions de travail des personnels mais aussi d'études des élèves. Le flou et les diverses consignes, parfois contradictoires, renforcent la crainte des équipes pédagogiques quant à une organisation intenable des mois de mai et juin.

Ce sont les personnels qui portent les lycées professionnels. Face à cette énième réforme, depuis 2 ans maintenant, ceux-ci se sont mobilisés à plusieurs reprises à l'appel de l'intersyndicale unitaire, pour demander plus et mieux d'École pour nos élèves et du respect pour nos métiers et nos missions.

Pour nos organisations syndicales SNUEP-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'action, SE-Unsa, SNALC, Sud Éducation et CNT-FTE, il y a urgence à suspendre le parcours différencié, revenir sur le calendrier des examens, et ainsi reconsidérer l'organisation de l'année de terminale bac pro.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre attachement au service public d'Éducation.

Pour le SNUEP-FSU, Axel Benoist
Pour le SNEP-FSU, Coralie Benech
Pour la CGT Educ'action, Isabelle Vuillet
Pour le SE-Unsa, Elisabeth Allain Moreno
Pour le SNALC, Jean-Rémi Girard
Pour Sud Éducation, Benjamin Bauné
Pour la CNT-FTE, David Connaughton